

DÉLIBÉRATION N° 2025/34

Page 1 sur 2

L'an deux mil vingt-et-cinq, le 25 septembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents : 7			
Votants : 9			
Votes	Pour : 8	Contre : 0	Abstention : 1

Étaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, Mme Noémie CHARTRIN, Monsieur Alexandre CHASSAT, M. Vincent CERISIER, Mme Sylviane TESSIER.

Étaient excusés : Mme Caroline DHYEVRE, M. Alexandre CHABAUTY, M. Thierry SOYER, M. Aurélien THABUTEAU, Mme Emmanuelle FAUTREL-BEAUR.

Étaient absents :

Procurations : M. Thierry SOYER donne procuration à M. Vincent LAUER,
Mme Emmanuelle FAUTREL-BEAUR donne procuration à Mme Sylviane TESSIER.

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Signature d'un devis pour la taille des arbres de l'aire de loisirs

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'au vu de l'état des arbres sur l'aire de loisirs et du danger potentiel des branches qui cassent. Des devis ont été demandés. Monsieur le Maire les présente au Conseil Municipal :

	<u>M. DE TREDERN</u> <u>ROMAIN</u>	<u>EI-TLN</u>	<u>EI PAPIN DANIEL</u>
Prix HT	2 000,00 €	3 326,00 €	6 670,00 €
TVA	460,00 €		1 334,00 €
TOTAL TTC	2 460,00 €	3 326,00 €	8 004,00 €

AR Prefecture

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

Téléphone : 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

086-218600062-20251010-09102025_34-DE
Reçu le 10/10/2025

mairie@antigny86.fr

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- **VALIDER** le devis de EI-TLN pour la taille d'arbres sur l'aire de loisirs d'un montant de 3 326,00 € TTC.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait à ANTIGNY, le 9 octobre 2025

Le Maire,
Vincent LAUER



AR Prefecture

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

Téléphone : 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

086-218600062-20251010-09102025_34-DE
Reçu le 10/10/2025

mairie@antigny86.fr